



Madame le Maire
Hôtel de ville
place du Général de Gaulle
76000 Rouen

Rouen, le 5 mai 2009

objet : rénovation du boulevard des Belges

Madame le Maire

Le boulevard des Belges est un axe qui supporte un trafic automobile important et sa réfection est envisagée par le Département depuis plusieurs mois. Un projet a d'ailleurs été présenté aux conseillers de quartier à la fin de l'année 2008.

Nous avons constaté que ce projet ne comportait aucun aménagement pour les circulations cyclistes, et avons interpellé le président du Conseil Général par courrier du 18 janvier 2009 dont vous avez reçu copie.

Lors d'un rendez-vous le 17 avril 2009 avec M. Lucas, directeur général adjoint au Département, notre association a fait valoir que la loi rend obligatoire la réalisation d'aménagements cyclables lors de la rénovation de voiries urbaines et que ce boulevard est inscrit au plan aggro-vélo au titre du réseau d'armature complémentaire.

Notre interlocuteur a indiqué que le Département était maintenant dans l'attente des souhaits de la ville de Rouen pour finaliser le projet.

Ce boulevard urbain étant dangereux non seulement pour les cyclistes mais aussi pour les piétons, nous ne comprendrions pas que sa réfection soit entreprise sans prendre en compte les modes doux.

Certes nous sommes conscients, au sein de l'association, que ce type d'aménagement est complexe à réaliser compte tenu des contraintes à intégrer.

Il nous semble néanmoins important que dans le cadre de votre politique d'aménagement durable de la ville cette préoccupation y ait toute sa place.

Afin de développer et sécuriser les déplacements à vélo en ville, cette rénovation mérite d'être étudiée pour la satisfaction de tous les usagers et nous sommes prêts à y apporter notre contribution.

Recevez, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le conseil d'administration
la secrétaire, Martine Bavent

copie à M. Grima, adjoint chargé de la voirie